

■ 4-5 Illettrisme chez les jeunes

Mise à jour mars 2017

Pertinence

Selon l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI), « l'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples »¹. L'accès à de tels savoirs et compétences de base est cependant nécessaire pour garantir à chaque personne des conditions favorables à son épanouissement personnel, à sa citoyenneté active, à son intégration sociale et culturelle ainsi qu'à son insertion professionnelle. Les situations d'illettrisme, en particulier chez les jeunes, témoignent de lacunes dans la transmission de notre patrimoine culturel aux générations futures. L'illettrisme, souvent conjugué avec d'autres facteurs, est aussi source d'exclusion sociale.

Pour toutes ces raisons, la lutte contre l'illettrisme constitue un enjeu du développement durable. La Stratégie nationale de développement durable (SNDD) 2010-2013 définit comme suit les enjeux de la lutte contre l'illettrisme : « Maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences, c'est être en mesure de comprendre les grands défis de l'humanité, la diversité des cultures et l'universalité des droits de l'homme, la nécessité du développement et les exigences de la protection de la planète ». Au niveau mondial, le programme universel de développement durable (Agenda 2030) adopté en septembre 2015 par les 193 pays membres de l'ONU s'est fixé, parmi les 17 objectifs retenus, d'« assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie (objectif 4). Au niveau national, l'ANLCI préconise la mise en place de schémas régionaux de lutte contre l'illettrisme, concertés, dont la finalité est de fédérer et d'optimiser l'action des différents intervenants : pouvoirs publics, société civile et acteurs économiques.

À l'échelle des anciennes régions, un Schéma régional² de lutte contre l'illettrisme et pour l'accès aux compétences de base (SCRIBE) couvrait les années 2008-2012 dans l'ex-région Midi-Pyrénées, tandis qu'un plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme couvrait la période 2008-2011 dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon. Depuis la mise en place de la nouvelle région Occitanie au 1^{er} janvier 2016, une rencontre régionale des acteurs régionaux et locaux est intervenue en décembre 2016 sous l'impulsion de l'ANLCI « pour que l'illettrisme recule en Occitanie », dans l'objectif de partager les bonnes pratiques et amplifier la mobilisation.

La mesure de l'illettrisme est complexe. La grille d'évaluation des difficultés de lecture et d'écriture n'est pas unique, elle est plus ou moins précise et évolue dans le temps. L'évaluation varie aussi selon qu'elle est effectuée sur la base de tests proposés à une population donnée ou qu'elle résulte d'une enquête déclarative. L'illettrisme chez les jeunes est mesuré ici d'après les tests de lecture et de compétence du français effectué dans le cadre de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), ex-Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Cette mesure porte sur les cohortes de jeunes de 17 ans, de nationalité française et des deux sexes, qui participent à ces journées. Depuis 2009, de nouveaux tests sont proposés aux jeunes et la mesure a été fiabilisée : standardisation des modes de passation (consignes strictement identiques dans tous les centres avec un temps imparti pour l'épreuve de vitesse rigoureusement respecté d'une session à l'autre) ; automatisation de la saisie, de la correction et du calcul des scores. Seront considérés en situation d'illettrisme les jeunes en grande difficulté de lecture, c'est-à-dire ceux ne maîtrisant pas deux des trois compétences évaluées, soit les traitements complexes requis par la compréhension d'un document et les connaissances lexicales. Ils peuvent en revanche avoir atteint ou pas le seuil de maîtrise fixé en matière d'automatisation

des mécanismes responsables de l'identification des mots, troisième compétence évaluée.

Analyse

En 2014, les jeunes âgés de 16 à 17 ans résidant en Occitanie présentent moins de difficultés de lecture qu'au niveau France métropolitaine : ils sont 8,0 % à ne pas maîtriser les traitements complexes requis par la compréhension d'un document contre 8,6 % en métropole. Cette proportion dépasse néanmoins les 10 % dans trois départements de la région (Ariège, Tarn-et-Garonne et Lot).

En cinq ans, l'évolution est favorable dans tous les départements, avec une baisse moyenne de 1,2 point au niveau régional. L'année 2014 marque cependant une légère hausse. Parmi ces jeunes en difficulté de lecture, 3,4 % peuvent être considérés en situation d'illettrisme en Occitanie (3,5 % en France métropolitaine). C'est 0,9 point de moins qu'en 2009.

D'après les tests effectués lors de la Journée Défense et Citoyenneté 2014, auprès des jeunes âgés de 16 à 17 ans, les quelque 64 000 jeunes résidant en Occitanie présentent moins de difficultés de lecture qu'au niveau métropolitain. Toutefois 8,0 % d'entre eux sont en deçà du seuil de lecture fonctionnelle contre 8,6 % en métropole. L'Occitanie est ainsi la quatrième région de métropole la moins touchée par ce phénomène, derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bretagne et l'Île-de-France. À l'autre extrémité se trouvent les Hauts-de-France et le Centre-Val de Loire (respectivement 11,8 % et 11,5 %). Parmi ces jeunes, certains sont en très grande difficulté de lecture et peuvent être considérés en situation d'illettrisme d'après les critères de l'ANLCI : ils utilisent en outre un champ lexical très peu étendu ou n'ont pas encore installé les mécanismes de base du traitement du langage écrit. Cela concerne 3,4 % des jeunes passant les tests lors de la JDC (3,5 % en métropole), l'Occitanie se situant aussi pour cet indicateur au quatrième rang métropolitain.

² Outre l'illettrisme, le Schéma régional prend en compte l'analphabetisme qui touche des personnes qui n'ont jamais été scolarisées dans quelque pays que ce soit, et les difficultés que peuvent rencontrer les personnes pour lesquelles le français est une langue étrangère.

¹ Extrait du « Cadre national de référence » de l'ANLCI

Depuis 2009, la part des jeunes en difficulté de lecture baisse régulièrement jusqu'en 2013, passant de 9,2 % à 7,7 % en Occitanie (soit - 1,5 point), avant de remonter à 8,0 % en 2014. La même tendance s'observe au niveau métropolitain, quoique un peu moins marquée : - 1,1 point entre 2009 et 2013 puis + 0,1 en 2014).

De la même manière, le nombre de jeunes en situation d'illettrisme baisse entre 2009 et 2013 en Occitanie comme en métropole (respectivement - 0,9 et - 1 point), puis 2014 marque une remontée de 0,3 point en Occitanie alors que le niveau national se stabilise. Sur l'ensemble de la période, la part des jeunes en situation d'illettrisme diminue toutefois moins vite que celle des

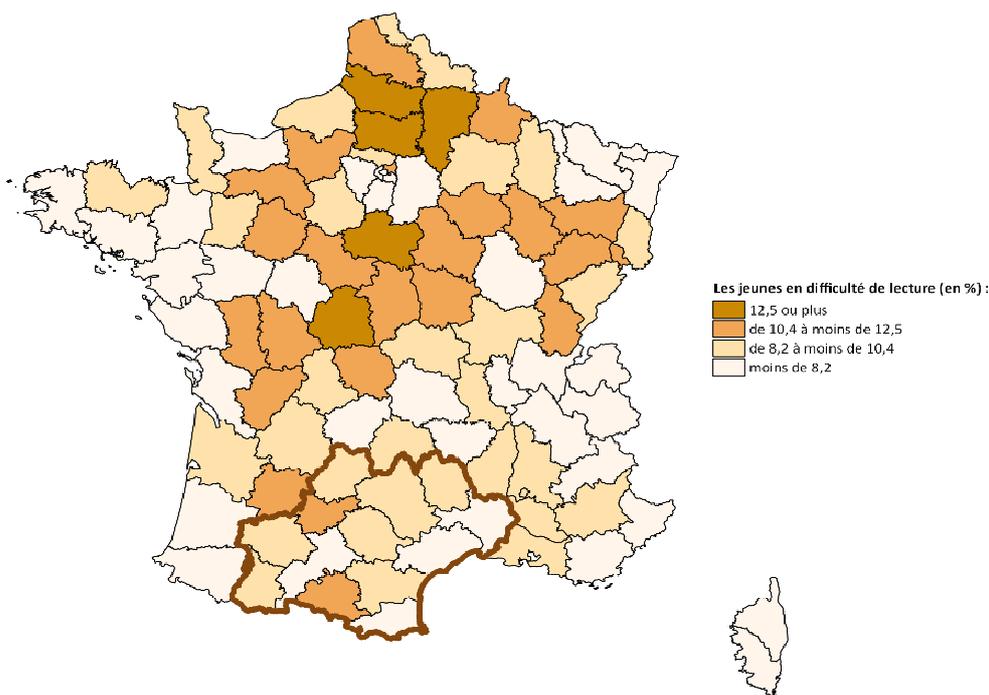
jeunes en difficulté de lecture, en région comme en métropole.

Au niveau des départements, les écarts sont conséquents dans la région : la part des jeunes en difficulté de lecture en 2014 s'étend de 6,6 % dans l'Hérault à 11,9 % en Ariège. Le Tarn-et-Garonne et le Lot ont plus de 10 % de jeunes en difficulté de lecture, le Tarn et l'Aude plus de 9 %. La proportion de jeunes en situation d'illettrisme est également très contrastée d'un département à l'autre : elle varie de 2,8 % à 5,3 % et l'on retrouve les départements déjà touchés par les difficultés de lecture, comme l'Ariège, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, alors que le Gard et les Hautes-Pyrénées sont les moins concernés.

Dans un contexte de hausse des effectifs de jeunes présents à la JDC entre 2009 et 2014, trois départements de l'Occitanie voient augmenter leur part de jeunes en difficulté de lecture sur cette période : le Lot (+ 1,7 point), l'Aveyron et le Tarn-et-Garonne (+ 0,3 point). Ailleurs dans la région, cette proportion diminue, de plus de 2,5 points dans l'Hérault, le Gard et les Pyrénées-Orientales. Les jeunes en situation d'illettrisme sont, en proportion, moins nombreux dans tous les départements, sauf le Lot et la Lozère (respectivement + 0,5 et + 0,1 point entre 2009 et 2014). La part des jeunes en situation d'illettrisme recule le plus nettement dans le Gard et les Pyrénées-Orientales (respectivement - 2,1 et - 1,5 point). ■

Une situation moins défavorable en Occitanie comparée au nord de la France

Proportion de jeunes en difficulté de lecture selon le département en 2014 (en %)

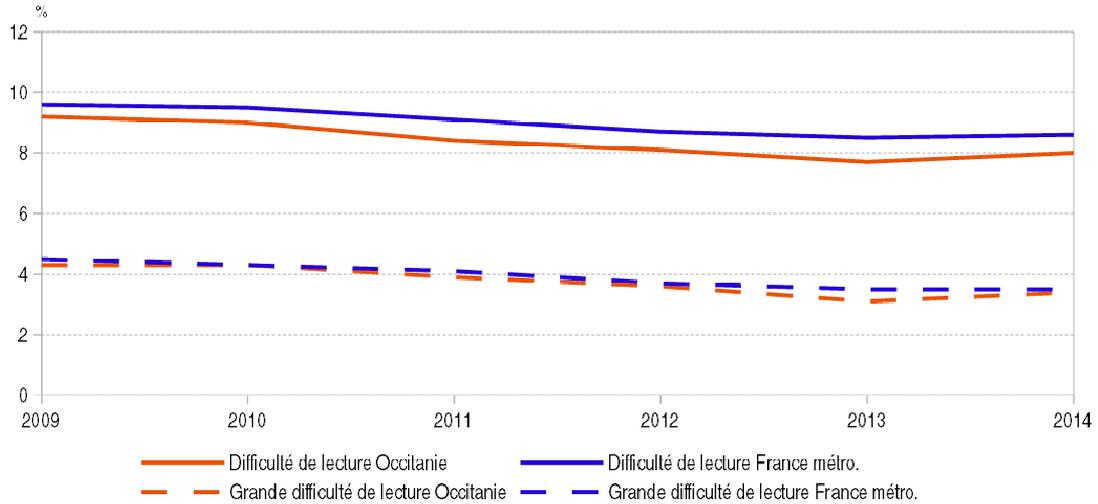


© IGN - Insee 2016

Sources : Ministère de la Défense, DSN ; MENJVA-MESR-DEPP

Des jeunes moins souvent en difficulté de lecture en Occitanie malgré des situations d'illettrisme très présentes

Évolution du taux de jeunes en difficulté (et très grande difficulté) de lecture de 2009 à 2014, en %



Sources : Ministère de la Défense, DSN ; MENJVA-MESR-DEPP

L'Ariège reste le département le moins favorisé malgré la baisse de la proportion de jeunes en difficulté de lecture

Proportions de jeunes en difficulté (ou très grande difficulté) de lecture

	2014			Évolutions 2014/2009		
	Effectif de la JDC (en nombre)	Part des jeunes en difficulté de lecture (en %)	Dont en grande difficulté de lecture (en %)	Effectif de la JDC (en %)	Part des jeunes en difficulté de lecture (en pts de %)	Dont en grande difficulté de lecture (en pts de %)
Ariège	1 619	11,9	5,3	- 1,6	- 1,3	- 0,6
Tarn et Garonne	2 985	10,8	4,1	2,1	0,3	- 0,3
Lot	1 862	10,3	3,7	3,2	1,7	0,5
Tarn	4 540	9,9	4,2	2,2	- 0,6	- 1,1
Aude	3 892	9,4	4,0	11,9	- 1,9	- 1,6
Gers	2 029	9,3	3,4	7,1	- 0,3	0,9
Aveyron	2 895	8,5	3,3	5,9	0,3	- 0,1
Lozère	802	8,5	3,2	4,1	- 0,7	0,1
Hautes-Pyrénées	2 524	8,3	2,8	9,0	- 0,4	- 0,7
Haute-Garonne	14 686	7,7	3,3	8,9	- 0,1	- 0,3
Pyrénées-Orientales	4 657	7,0	3,2	- 0,2	- 2,6	- 1,5
Gard	8 767	6,9	2,7	6,6	- 2,7	- 2,1
Hérault	12 759	6,6	3,1	13,8	- 2,5	- 1,3
Occitanie	64 017	8,0	3,4	6,2	- 1,2	- 0,9
France métropolitaine	738 223	8,6	3,5	3,4	- 1,0	- 0,8

Source : Ministère de l'Éducation Nationale - DEPP JDC 2014

Pour en savoir plus :

- « [Partager les bonnes pratiques - Carte en région 2015-2017](#) », ANLCI (Agence nationale de Lutte contre l'Illettrisme)
- « [Journée Défense et Citoyenneté 2015 : un jeune Français sur dix en difficulté de lecture](#) », DEPP, Note d'information n°14, mai 2016
- « [Journée Défense et Citoyenneté 2014 : un jeune sur dix handicapé par ses difficultés en lecture](#) », DEPP, Note d'information n°16, mai 2015
- « [Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul](#) », Insee Première n° 1426, décembre 2012